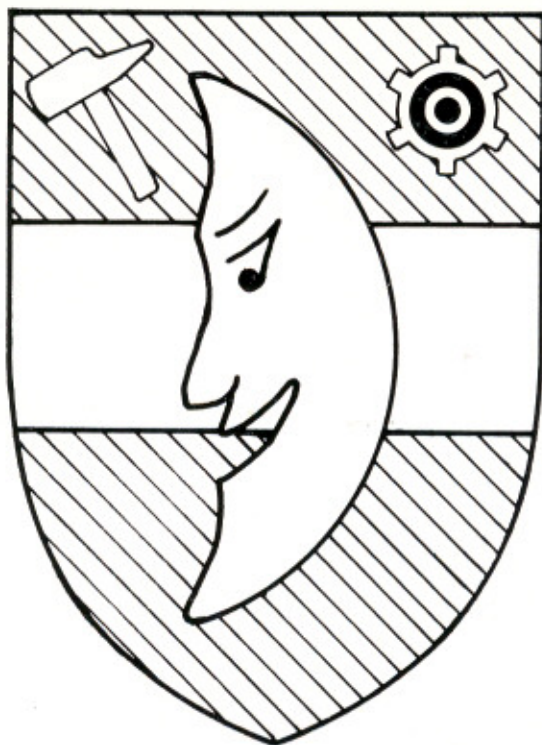


Octobre 1979
Canton de Thann
Arrond' de Thann
Départ' du H.-Rhin



N° 9
Altitude 358 m
Habitants : 2117

BULLETIN D'INFORMATION



BITSCHWILLER-lès-Thann



Bitschwiller, début du Siècle



Gare de Bitschwiller-lès-Thann en 1897

Ces photos, ainsi que celles qui ont illustré le Bulletin n. 8 ont été offertes par la famille SCHMITT Anna

LE MOT DU MAIRE

Ainsi donc BITSCHWILLER aura sa Pharmacie ! Ce problème qui avait motivé la sortie d'un numéro spécial de notre Bulletin Communal a connu une issue favorable le 8 octobre lorsque M. le Préfet du Haut-Rhin a signé son Arrêté Préfectoral.

C'est bien sur l'événement le plus marquant de ce début d'automne et qui permettra à 1979 d'être marquée d'une pierre blanche puisque cette année a vu :

- l'inauguration du Réémetteur de Télévision
- la réfection définitive de la Route Nationale avec la pose des nouveaux trottoirs
- l'installation d'un médecin et l'ouverture d'une pharmacie.

Un autre point positif réside dans la parfaite harmonie qui existe entre nos sociétés. Leurs responsables se réunissent régulièrement et proposent tous les trimestres une activité saine, décontractée dont le but (très souvent atteint), est de permettre à la population de se rencontrer et de mieux se connaître.

Après le Grimpelturnier du 17 juin, la sortie pédestre du 30 septembre a été un succès incontestable et chaque participant en gardera un souvenir agréable. Les prochaines initiatives seront : la Fête des Sociétés, le samedi 17 novembre à 20h à la salle des fêtes, puis le samedi 22 mars, au même endroit, le Bal des Sociétés. Retenez vous ces dates dès à présent.

Ce Bulletin n°9 vous donnera un aperçu de tous les événements qui sont survenus depuis l'hiver dernier ; il a pu être agrémenté (comme son numéro précédent) par des photos anciennes du village que nous a aimablement fait parvenir la famille de Madame Anna SCHMIDT.

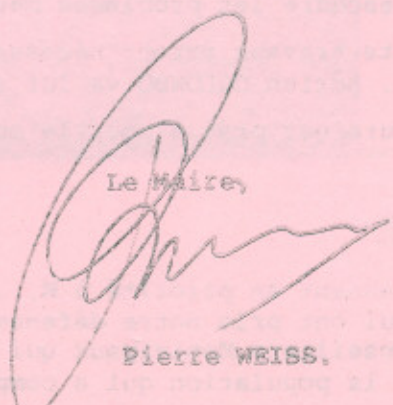
Par contre, vous n'y trouverez pas la réponse du Maire aux lettres anonymes ! Jamais je ne tiendrai compte des opinions, ou des accusations que l'auteur n'a même pas eu le courage de signer. C'est un procédé lâche qui n'est pas digne d'un citoyen responsable !

Ayant été amené à prendre position à plusieurs reprises dans des conflits entre voisins, je constate que très souvent un minimum de compréhension pourrait faciliter bien des relations et avant que de s'adresser au Maire, il serait bon que les "accusateurs" réfléchissent pour savoir si, par hasard, eux aussi, n'auraient pas des choses à se reprocher.

Des incidents récents m'ayant contraint à prendre des positions très fermes, je rappelle une fois de plus que toute construction de quelque nature que ce soit, toute modification de façade, toute élévation de mur ou muret, doivent faire l'objet d'une demande à la Mairie. Cette précaution élémentaire empêchera bien des problèmes ultérieurs.

A tous et à toutes, votre Maire vous donne rendez-vous au printemps 1980 pour un nouveau Bulletin d'Information.

Le Maire,



Pierre WEISS.

BITSCHWILLER AURA SA PHARMACIE

La nouvelle tant attendue est arrivée sous la forme d'une lettre de Monsieur MASSON, Préfet du Haut-Rhin qui écrivit le 8 octobre (voir lettre ci-après), que l'Arrêté Préfectoral instituant une pharmacie au village, venait d'être signé.

Ce qui pouvait n'être qu'un banal fait divers a eu à BITSCHWILLER un immense impact qui est la conséquence de huit mois de tractations.

LE PASSE

Depuis 1975, Madame Eliane WISS, actuellement pharmacienne à PARIS avait déposé un dossier d'ouverture de pharmacie à BITSCHWILLER. Un premier refus y avait été apposé, suivis de plusieurs autres.

En effet, la population de BITSCHWILLER (2 200 habitants) était très nettement inférieure au quota imposé par la loi (5 000 habitants).

Cet hiver, Madame WISS fit part des échecs successifs au Conseil Municipal qui décida d'appuyer cette demande.

NOTRE ACTION

Le 31 Mars, Madame WISS et le Maire étaient reçus à la Préfecture.

Le jour même, lors de l'inauguration des installations de télédistribution, le Maire annonça qu'une issue favorable pouvait être envisagée, pour autant que la population de BITSCHWILLER fasse la preuve de sa volonté d'obtenir une pharmacie.

Le 18 avril, le Conseil Municipal votait une motion et décidait de faire signer une pétition à toute la population.

Fin Mai, Maire et Adjointes se retrouvèrent à la Préfecture pour déposer un volumineux dossier comportant la Motion, plus de 1 200 signatures (pour 1 400 inscrits sur les listes électorales) ainsi que l'appui écrit de diverses personnalités politiques alsaciennes.

Une réponse était attendue pour l'été.

UNE LONGUE ATTENTE

En fait une bonne partie de l'été était passé sans qu'aucune réponse n'ait été formulée à notre requête.

Après un échange de courriers avec M. le Préfet, une audience fut accordée le 2 octobre ; à cette occasion, M. le Préfet expliqua les raisons des délais particulièrement longs qu'il avait nécessité l'instruction de notre dossier et laissa sous entendre une issue favorable et imminente.

Cette réponse fut enregistrée à la satisfaction générale le 8 octobre.

LE FUTUR

Madame WISS fit une visite au village dès le 13 octobre et elle s'emploie actuellement à résoudre les problèmes matériels que nécessite son installation au village.

Différents travaux seront nécessaires pour mettre en conformité avec la Loi, les locaux que M. Adrien COLOMBO va lui louer (ancienne station essence).

L'ouverture est prévue pour le mois de février.

DES REMERCIEMENTS

Ils reviennent en priorité à M. le Préfet qui a compris notre préoccupation, aux Parlementaires qui ont pris notre défense, à M. COLOMBO qui a fait preuve d'une belle patience, aux Conseillers Municipaux qui ont pris une part active dans cette affaire... et enfin à toute la population qui a compris l'importance du rôle qu'elle avait joué.

Monsieur le Maire,

Lors de notre entretien du 2 octobre dernier, je vous avais laissé entendre que les éléments du dossier d'ouverture d'une pharmacie dans votre commune me paraissaient de nature à permettre d'entrevoir une décision favorable.

Il m'est agréable de vous confirmer que, par arrêté de ce jour, j'autorise la création de cette pharmacie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gilbert MASSON

Monsieur Pierre WEISS

Maire de

68620 BITSCHWILLER-les-THANN

TRAVAUX EN TOUS GENRES

STADE

Des tâches de rouille étant apparues sur la peinture neuve de la tribune, la restauration a été entreprise immédiatement. De plus, ont été achetés une paire de buts de hand-ball (pour remplacer ceux d'origine qui étaient devenus irréparables), et des panneaux amovibles de mini-basket (pour les écoles).

MARQUAGE DES CHAUSSEES

Dès la fin des travaux de la R.N., les ouvriers ont procédé à la mise en peinture des passages cloutés et à la matérialisation des emplacements où le stationnement est interdit.

Un prochain arrêté municipal précisera la réglementation qui sera en vigueur dans ce domaine au village.

TRAVAUX IMMINENTS

Outre les travaux d'assainissement, sont prévus pour cet automne :

- mise en peinture de la façade du local des sapeurs pompiers
- mise en peinture de l'abri bus du stade et réhausse de celui de la Rue des Vosges
- réfection du chemin perpendiculaire à la Route Joffre et desservant, juste avant l'entrée de la Fondation SCHEURER, les propriétés de M.SYREN, ANDERHALT.....
- pose de macadam sur le trottoir du Chemin du Kerlenbach

TRAVAUX 1980

La Commission des Bâtiments se réunira prochainement pour établir la liste des travaux à exécuter en 1980, et en dressera un ordre de priorité.

Sont d'ores et déjà notés :

- toiture de l'Ecole de Filles
- travaux d'isolation à l'Ecole de Filles
- réfection de la partie de zinguerie du clocher de l'école
- réfection de la Rue de l'Ecole

DENEIGEMENT

L'hiver approche ; dès les premières chutes, la Commune procédera au déneigement des voies mais le Maire rappelle qu'il appartient aux riverains de déneiger la partie du trottoir qui jouxte leur domicile.

BOITE AUX LETTRES

Après une demande des riverains du quartier Scheurer (rue des graveurs et des imprimeurs) et après que la Mairie ait fait l'intervention qui s'imposait, les PTT viennent d'accorder une boîte aux lettres à ce quartier. Le courrier sera relevé tous les soirs aux environs de 18h10.

STATIONNEMENT

Avant qu'un arrêté municipal ne réglemente définitivement le problème du stationnement dans les rue du village, le Maire rappelle que le stationnement est interdit sur les trottoirs ainsi que dans tous les endroits où il risquerait de perturber le trafic.

SEANCE DU 18 AVRIL 1979

* un avenant au marché T.D.F. de 12 700 F. est voté par le Conseil pour l'aménagement du chemin d'accès au réélecteur en cours de construction.

* malgré certaines réticences, le Conseil accepte d'adhérer au service "Eclairage public" que le SIVOM prévoit d'organiser à compter du 1er Août 79.

* accord sous conditions pour que les vols en "delta-planes" puissent avoir lieu depuis le THANNER HUBEL.

* remerciement à M. EHRET Auguste qui, comme MM. MARBAN et TSCHUPP, accepte de céder une partie de la parcelle dont il est propriétaire le long de la R.N., afin de permettre l'élargissement des trottoirs.

* régularisation des expropriations de l'année 1972 (élargissement de la Rue de la Chapelle).

* annonce de la démission de M. BRENNER, agent de police.

SEANCE DU 16 JUIN 1979

Cette séance s'est déroulée en présence de M. BERGON, le nouveau Sous-Préfet de THANN.

* le compte administratif 1978 laisse apparaître un solde net de 323 275, 34 F. en fonctionnement et de 18 093,49 F. en investissement.

* le Conseil désigne son Maire comme représentant au sein du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite de BITSCHWILLER-VIEUX TENN. M. LUTRINGER Roger, Adjoint est son suppléant.

* le Conseil décide de laisser en service l'Ecole de Filles (3 classes) bien qu'elle soit rattachée administrativement à compter du 15 septembre à l'Ecole de Garçons

* accord pour un échange de terrain avec M. AVELINE André

* le Conseil fixe à 600 F. le montant de la location des installations du Stade Municipal par les élèves du L.E.P.

* accord du Conseil pour la prise en charge de 50% des frais de résorption d'une flaqué d'eau à l'entrée de la Rue de l'Industrie.

* augmentation à 1 500 F. du montant maximum de l'encaisse du régisseur communal

* accord pour payer une facture de 564,48 F. relative aux frais de débarquement du bois nécessaire à la construction du bûcher de la St Jean par les conscrits.

* M. LUTRINGER Roger est désigné comme suppléant du Maire au sein des Conseils d'Administration de la SOCRIT et de la SAHM.

* accord du Conseil pour l'embauche temporaire de deux jeunes de la Commune (travaux cadastre notamment).

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 1979

* accord du Conseil pour l'ouverture des crédits supplémentaires pour les travaux T.D.F. (10 700 F.) et R.N. (32 000 F.).

* amélioration de salaires pour trois ouvriers communaux qui avaient été lésés lors de la mise en place des nouvelles structures.

* le marché de mazout a été confié à M. HARTMANN Antoine : 80 000 litres à 100,09 F. H.T. le hl.

* souscription d'un contrat d'entretien annuel des cloches de l'église.

* accord du Conseil pour les cessions de bois à l'amiable à l'issue des ventes publiques.

* constat que les quantités de bois de chauffage coupés dans la forêt du village ne permettent pas de répondre à la demande.

FINI LE CAUCHEMAR DE LA ROUTE NATIONALE !

Cela faisait bien dix ans que la Route Nationale était en chantier ! Les travaux avaient commencé avec l'assainissement du tronçon "Monuments aux Morts - Mairie" (1973) puis celui de la Rue des Vosges (entre la Station Colombo et la Rue de la Chapelle) (1974).

Nul n'a oublié aussi les travaux confiés à l'Entreprise SCHWITZLER chargée de poser l'assainissement dans la Rue du Rhin et dans la Rue des Vosges (entre le Monument et la Caisse d'Epargne) : près de deux années de tranchées, de feux rouges (1976-1977).

Ensuite passa le gaz ! (1977).

Les derniers travaux d'assainissement datent de ce printemps (Speckbacher - Grand Pré).

L'on songea alors à remettre en état notre brave R.N. mise à mal par ces multiples interventions. Les travaux eurent du mal à se lancer, et furent retardés au cours de leur exécution par la décision (heureuse) des P.T.T. de terminer la pose de leurs câbles téléphoniques puis par l'absence du poste de macadam à CERNAY.

Mais ces différents retards ont permis à la Commune de résoudre certains points noirs :

- ainsi les trottoirs entre le n°22 et le n°32 de la Rue des Vosges ont-ils pu être notablement élargis grâce à la compréhension de trois riverains (MM. MARBAN, TSCHUPP et EHRET).
- le "coin de l'église" a été reprofilé grâce à l'autorisation que nous a donnée Madame WILLY de reculer son mur de propriété.
- à la hauteur du Centre Social, le profil de la chaussée a été revu permettant de gagner plusieurs décimètres en faveur du trottoir.
- les flaques d'eau à l'entrée de la F.A.M.T. ont été résorbées grâce aux efforts conjoints de la F.A.M.T., de l'Equipement, de l'Entreprise COLAS et de la Commune.
- des gaines ont été posées au carrefour de la Mairie en vue d'une future réparation des feux rouges.

La Commune a également profité de ces travaux pour refaire à neuf tous les trottoirs plus de 2 100m de bordures et plus de 3 000m² de macadam ont été posés. Ces travaux entièrement financés par la Commune étaient estimés initialement à 290 000F et coûteront en définitive environ 322 000F. qui se décomposent comme suit :

- achat de bordures (Entreprise KÄPPELLEN)	68 457, 31 F
- préparation des trottoirs (LUTRINGER)	111 714, 44 F
- pose du macadam (COLAS)	115 652, 41 F
- gaines des feux rouges (FRITZ)	5 489, 56 F
- entrée F.A.M.T. (FRITZ)	2 500, 00 F. environ
- suppression des hydrants	10 880, 17 F.
- honoraires de l'Equipement	9 500, 00 F. environ

En principe cette chaussée ne devrait plus être modifiée pendant au moins cinq années puisque l'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone, l'assainissement, y sont déjà enfoués. Tout au plus, la SOGEST va-t-elle dégager certaines vannes d'arrêt cachées lors de la pose du tapis.

Mais G.D.F. se réserve le droit d'effectuer des branchements particuliers dès qu'un candidat au gaz se manifeste ...

Quoiqu'il en soit, "NOTRE ROUTE NATIONALE" est à présent carrossable. Nous en sommes heureux et espérons ne plus avoir à connaître de cauchemar similaire.

Les travaux ont été financés par la Commune et les habitants de la commune ont été très satisfaits de la qualité des travaux effectués.

MONUMENTS AUX MORTS

A la demande de l'U.W.C., une ligne va être rajoutée à la partie centrale de notre Monument aux Morts. Elle a pour but d'associer les victimes de la Guerre d'Algérie à l'hommage que nous avons rendu jusqu'à présent à celles des guerres de 14-18 et 39-45.

CANAL USINIER DE LA SART

Le canal usinier de la SART est à présent comblé. Sa partie inférieure a été vendue à MM. SCHEGG et BONECKER. Mais le SIVOM n'a pas admis le principe d'une cession du tronçon entre le Pont du Lavoir et celui de la Place des Tilleuls. Néanmoins, les riverains vont en avoir la jouissance puisque ce canal a été partagé en neuf parts qui vont être loués aux riverains.

DES NOUVELLES DE MONSIEUR ARNAUD

Monsieur ARNAUD, notre "libérateur" (voir bulletin communal n° 6) nous a donné de ses nouvelles. Il connaît actuellement des soucis de santé, mais garde un bon moral. Il nous a aussi adressé un chèque de 500F. pour nos œuvres sociales.

DONATION

Monsieur ROSSI Antoine, dont tous les anciens reconnaissant le courage et les mérites en tant que démineur, vient de faire le don à la Commune des plans des champs de mines de la Guerre de 39-45.

Ces documents qui ont une valeur historique certaine pour notre village seront rajoutés à notre "Musée" de la salle de la Mairie.

CROSS DES POMPIERS

Pour la première fois de son histoire, BITSCHWILLER va servir de cadre à un cross officiel de pompiers ; il s'agira en l'occurrence du Cross d'automne de l'arrondissement prévu le dimanche 25 novembre.

MOTO POMPE

C'est le 13 mai que les Sapeurs Pompiers ont pris livraison de la moto pompe, et ont effectué leur premier exercice sur le Pont de la THOR.

TELEPHONE

A la date du 15 septembre, 51 demandes de branchement téléphonique étaient en instance. L'Administration des Postes, interrogée a précisé que :

- six d'entre elles allaient être satisfaites rapidement grâce aux travaux de renforcement exécutés dans le cadre de la réfection de la R.N.
- huit dépendaient de travaux préparatoires à exécuter par la SA.HIM dans les bâtiments de la Rue du Rhin (une intervention a été faite dans ce sens).
- les autres ne pouvaient être réalisées avant le mois de Janvier 1960.

TELEVISION

T.D.F. a porté à la connaissance générale par voie de presse que les émissions en couleurs de TF1 seraient diffusées dans notre département à compter du 19 octobre (canal 55).

C'est à cette date aussi que devraient disparaître les imperfections qui ont été signalées dans la réception de cette chaîne.

H EURES D' O UVERTURE

MAIRIE : ouverture du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (37.00.35)

MEDECIN : Docteur PREVOST, 2 Rue de la Gare, Tel 37.85.48
Consultations en son cabinet : tous les jours de 8h30 à 12h sauf le Mercredi
de 14h à 16h.

DENTISTE : M.SIAT Jean Luc, 4 Rue des Vosges, Tel 37.87.56
Consultations : sur rendez-vous 8h à 12h 14h à 18h30 sauf Jeudi et Samedi

BIBLIOTHEQUE : Tous les Mardis soirs de 17 à 18h, au rez de chaussée de l'Ecole de Filles

3EME AGE : Réunions tous les Vendredis de 14h à 18h au Centre Social

PERMANENCE DE LA SOEUR GARDE MALADE : Tous les jours de 10h à 11h au Centre Social sauf
Dimanche.

ECOLE DE MUSIQUE : Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h à la Mairie

ECOLE DE FOOTBALL: Mercredi 14h au Stade

ECOLE DE JUDO : Mardi 18h à 19h30 - Vendredi 18h à 19h
Mardi 19h30 à 20h30 - Vendredi 19h à 21h00

GYMNASTIQUE : Lundi et Jeudi de 19h à 20h Filles
Lundi et Jeudi à partir de 20h Dames
Mercredi et Vendredi de 19h à 20h Garçons
Mardi à partir de 20h Clique

DEPOT D'ORDURES : (fond du KERLENBACHTHAL)
- ouvert tous les samedis de 8h à 11h30
- en semaine : demander la clé à la Mairie

ORDURES MENAGERES : Mardis et Vendredis à partir de 7h.

ORDURES ENCOMBRANTES : Les premiers samedis de chaque mois.

BUREAU DE POSTE : ouvert de 9h à 12h et de 15h à 18h sauf samedi après-midi.

CONSULTATIONS DES NOURRISONS : les premiers jeudi de chaque mois à 14h30 à la Mairie

PERMANENCE DE L'ASSISTANCE SOCIALE : Centre Social Culturel de Thann, Rue R.Schumann
Lundi de 14 à 16h Jeudi de 9h à 11h.

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES : Permanence le deuxième Mercredi de chaque mois de 13h30
à 16h, au Centre Socio Culturel de Thann

CAISSE REGIONALE ASSURANCE VIEillesse : permanence le deuxième Mercredi de chaque mois
de 14 à 18h. à la Mairie de Thann.

H A S S E

Ce sujet qui n'était abordé que tous les neuf ans a fait souvent la "Une" ces derniers mois.

Dans sa séance du 18 avril, le Conseil a accepté le transfert des charges d'adjudicataire du lot de chasse n°1 (rive gauche), de M.MURA Charles, à M.NUSSBAUM Henri avec Messieurs FRITZ Gérard, HERICH Emile et HIGELIN René comme co-adjudicataires.

Le 16 juin, le Conseil émettait un avis favorable au changement d'un co-adjudicataire du lot n°2 mais la Commission Technique n'y a pas donné son accord, la surface globale (798 ha) ne permettant pas un co-adjudicataire supplémentaire.

Après que ses délégués, Messieurs LUTRINGER Roger et FERRARI Oreste aient participé à plusieurs réunions d'information, le Conseil a décidé dans sa séance du 23 septembre, de ne pas adhérer au G.I.C. (Groupement d'Intérêt Cynégétique du Massif du MARKSTEIN).

Au cours de sa réunion du mois de Février, la Commission Technique d'Arrondissement avait repusé la candidature de plusieurs chasseurs pour des raisons cynégétiques

L'un d'entre eux a fait appel, arguant du fait que cette Commission s'était substitué indument aux prérogatives de la Commune. Le 23 septembre, le Conseil a confirmé que cette décision a été prise conjointement par la Commission Technique et la Commune.

Sur proposition de la Commission des Forêts, le Conseil a décidé de permettre à Monsieur MURER d'édifier deux ou trois miradors, à condition qu'ils soient éloignés des chemins, et que leur emplacement soit déterminé d'un commun accord avec la Commune et l'O.N.F. Par ailleurs, Monsieur MURER est autorisé à cultiver du maïs au HINTERHAPTAL

Mais ces deux accords n'entreront en vigueur que lorsque le Tribunal Administratif aura statué sur l'appel évoqué ci-dessus.

Enfin, le Conseil a réaffirmé les droits des promeneurs et a rappelé aux chasseurs qu'une cohabitation permanente et sereine doit exister entre tous les usagers de la Forêt.



ASSAINISSEMENT : TRANCHE DE BITSCHWILLER 1979

La Commune de BITSCHWILLER ne peut pas se plaindre de l'ampleur des travaux d'assainissement que le SIVOM de THANN a réalisé en sa faveur depuis une dizaine d'années.

Pour permettre la refecton de la Route Nationale, plusieurs tranches nous étaient attribuées et la dernière (d'un montant de 840 000F) a permis de poser des conduites dans le dernier tronçon, celui qui séparait le Magasin Speck, de la séparation avec Willer ainsi que de résoudre plusieurs problèmes ponctuels (Rue du Kerlenbach, fossé Ruffio...), tel qu'il vous l'a été expliqué dans les précédents numéros.

Depuis, les représentants de la Commune au sein du Comité Directeur du SIVOM se sont fait les avocats de l'obtention d'une nouvelle tranche en vue de régler d'une manière définitive le problème posé par l'état de la Rue du Chemin de Fer.

Une fois de plus, le SIVOM a tendu une oreille attentive à notre requête, et une dotation globale de 780 000F nous a été attribuée au titre de la "Tranche d'Assainissement de BITSCHWILLER - 1979".

En accord avec les responsables du Génie Rural et du SIVOM, la priorité suivante a été décidée pour ces travaux :

- 1°) Rue du Chemin de Fer : depuis la Gare jusqu'à la montée du cimetière. Ces travaux permettront de combler le fossé qui longe la voie ferrée et donc d'élargir puis de macadamiser une chaussée qui en a bien besoin.

Ces travaux ont été adjugés à l'Entreprise LUTRINGER de THANN pour une somme avoisinant 540 000F et dureront environ 6 mois à compter de la fin octobre.

Les riverains en ont été informés.

- 2°) Route Joffre : il s'agit de raccorder au réseau les maisons qui se trouvent au delà du pont sur le Kerlenbach et dont les occupants ont à se plaindre des odeurs nauséabondes qui émanent du fossé.

- 3°) Rue des Vignes : l'ampleur de ces travaux dépendra du montant disponible à la fin des deux premiers chantiers, l'idéal consistant bien sûr à une tranche qui irait jusqu'à la limite du périmètre de construction.

Une fois ces travaux terminés, la Commune de BITSCHWILLER s'est engagée à marquer le pas dans ces demandes, ne serait ce que pour tenir compte du poids que toutes ces opérations auront sur le budget communal. En effet, le règlement du SIVOM prévoit que la commune qui bénéficie de ces travaux prendra à sa charge 40% des annuités correspondant aux emprunts souscrits pour faire face au montant non subventionné des travaux.

C'est ainsi que pour la tranche de 840 000F de 1978, les annuités à la charge la Commune seront de 27 286,43F pendant 20 ans et que pour la tranche 1979 de 780 000F, il en coûtera 24 000F. aux contribuables bitschwillerois pendant 20 ans.

En fait, la prochaine urgence sera maintenant de raccorder ces eaux usées à une station d'épuration. Coût de l'opération 4 000 000F. actuels !.

PERSONNALITES AU VILLAGE

Lors de la séance du 15 juin, le Conseil Municipal a eu l'honneur d'accueillir Monsieur BERGON, qui venait de prendre ses fonctions de Sous-Préfet à THANN. Une visite au village lui a permis de faire connaissance avec nos problèmes du moment et nos endroits agréables (Fackel au Kuppen, Etang du Kerlenbach.....).

Le samedi 13 octobre, Monsieur de L'ESCLUSE, Chef du Bureau du Cabinet du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants a fait une visite amicale à la Mairie ; le Maire en a profité pour aborder avec lui la situation de certains dossiers en souffrance.

FONDATION SCHEURER

Le 5 octobre, une réunion s'est tenue à la Mairie de BITSCHWILLER ; elle avait pour objet d'élire le Président du Conseil d'Administration qui devra gérer à l'avenir, les destinées des Maisons de Retraite de VIEUX THANN et de BITSCHWILLER.

Etaient présents, Monsieur SCHEILE, Sénateur Maire de THANN entouré de ses deux Adjoints, Monsieur BURGUNDER, Maire de VIEUX THANN qu'assistaient ses trois Adjoints.

A l'unanimité a été élu Président, Monsieur Roland ORTLIEB, Conseiller Général tandis que votre Maire a été porté à la Vice-Présidence.

FETES DU 1ER NOVEMBRE

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, des travaux de nettoyage des tombes familiales sont entrepris par les gens du village. Pour permettre aux ouvriers communaux de terminer les travaux relatifs aux parties communes (chemins, allées ...) et pour que le cimetière soit propre au matin du 1er novembre, il est demandé instamment aux habitants de terminer leur travaux le lundi 29 Octobre.

PRIME A L'AMELIORATION DE L'HABITAT RURAL

Il s'agit d'une prime qui peut-être attribuée lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- être propriétaire d'un appartement de plus de 20 ans d'âge
- avoir des revenus annuels qui ne dépassent pas 120% du plafond prévu par la législation HLM
- vouloir exécuter des travaux d'équipement de confort ou de mise en conformité avec les normes d'habitabilité

Dans des conditions voisines, une "prime à l'amélioration de l'habitat" peut être demandée.

Les dossiers de demande doivent être établis AVANT le début des travaux.

Se renseigner à la Mairie.

RAMASSAGE DE VERRES USES

Dès les premiers jours du mois de novembre, la Société BSN installera au village deux containers de récupération de verre usé. Le premier sera installé au dépôt communal (derrière le Monuments aux Morts), et le second sera posé devant l'ancien abattoir, siége actuel de la Station de Jus de Fruits.

Un article dans la presse locale indiquera la date exacte de cette installation.

TRAVAUX D'ASSAINISEMENT

Il est rappelé que tant que le réseau d'assainissement ne sera pas raccordé à une station d'épuration, les installations d'épuration suivantes restent obligatoires : filtre, bac à graisse et fosse septique.

PLUS DE 200 PARTICIPANTS A LA MARCHÉ DU 30 SEPTEMBRE

Le 1er octobre 1978, près d'une centaine de Bitschwillerois s'étaient réunis près de la Fontaine et avaient gravi ensemble les pentes du Thannuer Hubel pour une initiative qui, vu les conditions atmosphériques pouvait être considérée comme une réussite.

Un an plus tard, presque jour pour jour, ils étaient deux cents à se retrouver au même endroit pour grimper sur l'autre versant. Tous les quartiers du village étaient représentés et la température particulièrement propice permit un déroulement idéal de cette deuxième sortie.

Les absents eurent tort car l'ambiance y fut des meilleures et le but que s'étaient fixés les organisateurs (BLUM André, ZERRINGER Roger, AVELINE Léon et ZIMMERMANN André) a été pleinement atteint : même les "vieux" Bitschwillerois s'aperçurent qu'ils ne connaissaient pas tout le village et une parfaite osmose entre les "Hergloffener" et les Bitschwillerois de souche.

La surprise vint du nombre de tout petits (une dizaine d'enfants venaient de la maternelle).....et, des plus anciens ont eu le plaisir de saluer Monsieur ZIMMERMANN Charles (82 ans) ainsi que le couple EDEL de la Rue de la Carrière (77 ans et 66 ans).

C'est donc une longue colonne qui, après avoir traversé le pont s'engagea dans le ~~Putzenbachweg~~. Plus haut, le chemin plus large permit les premières discussions amicales.

Mais le point de vue depuis la Roche Albert sidéra tous ceux qui ne le connaissaient pas et qui ne pensèrent pas découvrir à BITSCHWILLER un tel panorama.

De même, on s'aperçut que l'existence du Monument BERTOLD, en plein milieu de la forêt, était également inconnu d'un grand nombre. Au cours de la Messe célébrée par Monsieur le Curé SCHATZ à la Place des Canaris et embellie par les chants de la Chorale, Monsieur Antoine ROSSI fit la narration émouvante du décès de ce démineur.

C'était le vendredi 13 avril 1945 que Léon BERTOLD sauta sur une mine alors qu'il procédait à son enlèvement. Le récit de cet accident fut écouté avec attention par toute l'assemblée et un hommage fut rendu à tous ceux qui se consacrèrent à cette tâche ingrate et dangereuse....

Ces kilomètres avaient creusé l'appétit et le casse-croûte pris à cet endroit fut le bienvenu. Les fioles de Schnapps firent leur apparition (et on les reverra tout au long de la journée...).

Le point culminant fut le Camp Turenne où les Pompiers attendaient la cohorte avec un ravitaillement de boissons qui tint lieu d'apéritif. Le repas pris sur le pouce, dans cette clairière dura deux heures ; de partout, les feux s'allumèrent et l'on en dénombrea une douzaine qui grillaient cotelettes, saucisses L'accordéon Club du Kohlwald agrémenta cette halte avec des accents champêtres.

Un véritable rêve.

Après le café offert à la population par l'ensemble des Sociétés en remerciement de la générosité dont elle témoigne lors des quêtes, le retour se fit au milieu des chants et avec un arrêt à la Ferme OSTEN.

Ceux qui ne voulurent pas se séparer dès l'arrivée dans la vallée, se retrouvèrent pour une dernière station au bord de l'Etang du Kerlenbach.

Indéniablement cette sortie a été une réussite totale et elle sera à nouveau reconduite en 1980 en l'avancant peut-être de quelques semaines pour bénéficier de conditions climatiques encore plus favorables.

LES ARBORICULTEURS VAINQUEURS DU ZEME GRIMPELTURNIER

L'an passé, la Commission des Sociétés avait organisé un Grimpeltturnerz qui remporta un magistral succès tout le village, ayant participé ou assisté à un tournoi de Football à 5 "non stop" ayant pour cadre le stade municipal.

Rendez-vous fut bien entendu pris pour 1979 et c'est avec enthousiasme que dix sociétés locales donnèrent leur accord pour disputer la seconde édition. Avec une formule toute nouvelle. Les matches de football furent abandonnés pour faire place à 10 jeux aussi variés que désopilants, faisant appel alternativement à la force, à l'adresse, à la ruse ou à la patience.

Dix équipes se sont ainsi affrontées durant la journée, de la manière la plus pacifique qui soit, dans une série de jeux, fruit d'une imagination plutôt débordante, à l'image de ces seaux à charrier depuis l'étang pour remplir des fûts, à travers toutes sortes d'obstacles, ou de ces maudites brouettes à qui il fallait faire accomplir un véritable parcours du combattant. Ajoutez à cela une éprouvante série de tir à corde et une course en sac mémorable et vous aurez un aperçu de l'ambiance qui régnait dimanche, au Kerlenbach.

Les vainqueurs furent :

- Concours de pénaltys (organisés par le F.C.B.) : ARBORICULTEURS
- Pêche à la truite (organisée par la Ste de Pêche) : CONSEIL MUNICIPAL
- Tir à la corde (organisé par les Pompiers) : POMPIERS
- Slalom brouette (organisé par le Club de Judo) : ARBORICULTEURS
- Course à l'oeuf (organisée par la Chorale) : GYMNASIQUE
- Betska stand (organisé par les Arboriculteurs) : DAMPF'PFIFFLA
- Tir de précision (organisé par UNC) : ARBORICULTEURS
- Course au sac (organisé par la Musique) : ACCORDEON
- Pêche à la bouteille (organisée par le club de gymnastique) : DAMPF'PFIFFLA
- Course aux fûts (organisée par DAMPF'PFIFFLA) : F.C.B.

En somme une très agréable journée, favorisée il est vrai par un soleil radieux, si bien qu'à 17 heures, alors que tout était terminé les gens ne voulaient pas se résoudre à quitter les abords de l'étang, tant il y faisait bon.

Résultats Final :

1. ARBORICULTEURS : 74 pts
2. FOOTBALL CLUB : 59 pts
3. UNC : 52,5 pts
4. ex-aequo Equipe mixte (CONSEIL + CHORALE + QUILLEURS + PECHEURS) et le JUDO CLUB : 52 pts
6. MUSIQUE MUNICIPAL : 51,5 pts
7. SAPEURS POMPIERS : 49 pts
8. ex-aequo GYMNASIQUE et DAMPF'PFIFFLA : 46 pts
10. ACCORDEON CLUB : 45 pts

Maitre JIGORO KANO créa une merveilleuse école de souplesse, de force et de résistance tant pour le corps que pour l'esprit. Le JUDO, c'est la voie de la non-résistance ou la voie qui mène à une vie équilibrée en utilisant une méthode d'éducation physique et mentale basée sur une discipline de combat à mains nues.

Il fit des disciples dans tous les continents et le 22 Décembre 1972, le JUDO-CLUB de BITSCHWILLER-LES-THANN naquit dans la salle "Albert SCHWEITZER" située Rue de l'Ecole au sous-sol de l'Ecole des Garçons, et sous le nom de JUDO "SAMOURAIS".

En 1972 donc, le premier Comité Officiel fut mis en place. Les membres du Bureau Directeur furent : M. BRENNER André, Président, M. FELBINGER Joseph, Secrétaire, Mademoiselle BALQUIT Bernadette, Trésorière, Monsieur BONECKER Baptiste, Assesseur.

L'enseignement du Judo dirigé par Monsieur HOFFARTH Roger assisté de Monsieur HAMAD Serge. Le Club comptait 18 Filles et 38 Garçons soit au total 56 JUDOKAS.

Le 4 Janvier 1974, le Club élu un nouveau Président en la personne de Monsieur Christian REMY qui dirige toujours celui-ci avec efficacité et dévouement.

Sous son impulsion, plusieurs démonstrations eurent lieu à la salle des fêtes pour initier les Jenes à ce sport et le Club grandit tant et si bien qu'en 1974/75, il comptait 79 judokas et que l'achat d'un Tatami devint nécessaire.

Le 18 Juin 1975, Monsieur HAMAD serge décrocha le Brevet de la Jeunesse et des Sports indispensable à l'enseignement du Judo.

Tous les ans au mois de Janvier se déroule la traditionnelle "CEREMONIE DES VOEUX" où Grades et Ceintures sont remis aux meilleurs élèves et les Judokas rendent hommage à leur professeur Serge HAMAD, Ceinture Noire 2eme DAN, et son fidèle Moniteur Joseph AHMIDA, Ceinture Noire 1ere DAN.

Tout au long de la saison, le Club participe à diverses rencontres avec les Clubs voisins ainsi qu'à des manifestations sportives locales telles que la fête des Sociétés, GRIMPELTOURNIER...

En 1975, nos Judokas se révélèrent d'un très bon niveau et remportèrent plusieurs succès dont le Challenge de l'Amitié BITSCHWILLER-SOULTZ.

En 1976, ils récidivèrent au Challenge de la THUR où le Judo-Club de BITSCHWILLER se distingua en remportant la majorité des Coupes et médailles face aux clubs de FELLERING, THANN et de WIEUX TRANN.

En 1977, le Professeur Serge HAMAD se présenta et se qualifia aux Eliminatoires des Championnats de France dans l'Equipe "CORPOS MULHOUSE". Plusieurs de nos Jeunes furent également qualifiés au niveau Départemental.

La saison 1978/79 s'acheva avec un nombre important de licenciés : 19 Filles et 40 Garçons soit 59 Judokas.

Le Judo est un magnifique sport de combat qui se pratique dès l'âge de 6 ans et sans limite d'âge ; il se propose de vous faire découvrir et développer vos aptitudes et de les utiliser dans la vie quotidienne avec un maximum d'efficacité.

Au Judo-Club Samourais, vous serez le Bienvenu !

ENTRAINEMENTS : 1ère Vague : Mardi 18h à 19h 30
Vendredi 18h à 19h 00
2ème Vague : Mardi 19h 30 à 20h 30
Vendredi 19h à 21h00



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE

- Dimanche 11 : Cérémonie du 11 novembre (10 heures)
Samedi 17 : Fête des Sociétés (20 heures) Salle des Fêtes.
Dimanche 25 : Cross des Sapeurs Pompiers (9 heures) Etang du Kerlenbach

DECEMBRE

- Samedi 8 : Fête de la Musique Municipale
Dimanche 16 : Fête de NOEL du 3eme Age

JANVIER

- Dimanche 13 : Cérémonie des Voeux (Judo Club Samouraf)
Samedi 19 : Soirée Familiale Accordéon Club

FEVRIER

- Samedi 2 : Bal du Football Club Bitschwillerpis

MARS

- Samedi 22 : Bal des Sociétés

PRINTEMPS

- KILBE : organisé par les quilleurs

A RENTREE DES CLASSES

CYCLE PREPARATOIRE

Aucune modification n'est intervenue au courant de l'été dans la composition du personnel enseignant qui redémarre avec les mêmes classes que l'an passé.

Sur le plan du matériel une série de nouvelles chaises a été achetée et une série de tables a été poncée.

La situation est donc la suivante : 87 élèves au total

- 26 "petits" chez Madame DEFRANOUX
- 30 "moyens" chez la Directrice, Madame HYTRY
- 31 "grands" chez Mademoiselle KOHLER devenue depuis peu Madame SCHLIENGER

1er DEGRE

Soeur Marie BERNDINA, Directrice de l'Ecole de Filles a fait valoir ses droits à la retraite (et son départ a d'ailleurs fait l'objet d'une fête très amicale à la Mairie fin Juin).

Elle a été remplacée comme enseignante par Madame GERBER, mais l'Administration a décidé en accord avec la Municipalité de jumeler les deux écoles qui n'en forment donc officiellement plus qu'une seule même si le Conseil a décidé le 16 Juin de garder en service les deux bâtiments.

Celui qui abrite l'Ecole de garçons a fait l'objet de quelques retouches :

- deux salles de classe ont été repeintes par les Entreprises GEYMANN et AVELINE (coût de l'opération 16 000 F.).
- l'eau chaude y a été installée.

Les effectifs continuent leur baisse constante et la fermeture de la 6ème classe a pu être évitée de justesse, puisque les statistiques laissent apparaître un total de 147 élèves (avec 146 une classe était supprimée !).

La situation est la suivante :

- 1 C.P. à l'Ecole de Filles, Madame BUTUNG (17 élèves)
- 1 C.P. à l'Ecole de Garçons, Monsieur BALDECK (16 élèves)
- le C.E.1. à l'Ecole de Filles, Madame GERBER (29 élèves)
- le C.E.2. à l'Ecole de Filles, Soeur Marie Jeanne (31 élèves)
- le C.M.1. à l'Ecole de Garçons, Monsieur BELLICINI (26 élèves)
- le C.M.2. à l'Ecole de Garçons, Monsieur SCHROOFFENEGER, Directeur, (28 élèves)

2eme DEGRE

Il est difficile à la Mairie d'avoir connaissance de tous les enfants scolarisés dans les Etablissements du second cycle. Voici néanmoins ceux qui nous proviennent des Etablissements de THANN.

- | | | | | | |
|----------------------------------|---|-------------------------------|---|---|------|
| - C.E.S. Place Joffre, 27 élèves | { | sur un effectif total de 385) | | | |
| - C.E.S. rue J. Flory, 89 élèves | | " | " | " | 849) |
| - LYCEE, 20 élèves | | " | " | " | 611) |
| - L.E.P. 25 élèves | | " | " | " | 562) |

Au total 161 élèves fréquentent donc les Etablissements scolaires de THANN.

